



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 14 septembre 2023

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 7 septembre 2023, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h04 et levée à 21h40.

Étaient présents : : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE.

Étaient absents : M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, M. Bruno DIRAND, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine CART-GRANDJEAN, Mme Martine COLLETTE, M. Éric GIRAUD, M. Didier DUMONT, M. Dominique ROUX, M. Guy BRUCHON.

Secrétaire de séance : Mme Colette LOMBARD.

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : B. LAPOIRE/D. GUILLEUX ; B. DIRAND/P. BENOIT ; D. DUMONT/S. KURT ; G. BRUCHON/C.LOMBARD.

Vente terrain d'aisance –parcelle AA 588 rue des Sapins à M et Mme Mustapha KARIB

M et Mme Mustapha KARIB ont demandé à la commune d'acquérir un terrain d'aisance cadastré AA 588 d'une superficie de 275m² contiguë à leur propriété 43 rue des Sapins.

Vu l'avis des Domaines du 13 juillet 2023 estimant la parcelle à 50€ le m² assorti d'une marge d'appréciation de 10%, le conseil municipal doit se prononcer sur cette session au prix de 55€ net le m² soit :

$$275\text{m}^2 \times 55.00\text{€} = 15\ 125\text{€}$$

Les frais de bornage et de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Cette vente s'inscrit dans le cadre du patrimoine de la commune. Le terrain n'a pas été acquis en vue de le revendre et n'a pas fait l'objet de travaux avant la vente.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la vente de la parcelle AA 588 de 275m² à M et Mme Mustapha KARIB pour un montant de 15 125 € net.
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvie LE HIR



Publié sur le site de la ville de Valdahon le :
19/09/2023